

**Michel VIALAY**  
*Député des Yvelines*

*Réf : AG/MV-Prison Magnanville*

**Monsieur Eric DUPONT-MORETTI**  
Gardes des Sceaux Ministre de la Justice  
13 Place Vendôme  
75042 Paris Cedex 01

Mantes-la-Jolie, le 5 octobre 2021

Objet : Création sans concertation d'un centre pénitentiaire à Magnanville.

Monsieur le Garde des Sceaux,

Jeudi soir, un communiqué de votre ministère annonçait la construction d'une prison de 700 places à Magnanville.

Certes, la création de plus de 20°000 places de prison est indispensable car il nous faut faire face à l'augmentation de la délinquance et assurer l'exécution des peines plutôt que de laisser des délinquants dehors avec un bracelet électronique, et ce à proximité de leurs victimes. Et sur ce sujet comme sur d'autres, les promesses du Président de la République ne seront pas tenues.

Mais la presse révèle que ce centre pénitentiaire était en projet depuis de plusieurs mois, et pourtant vous ne les avez pas mis à profit pour organiser une concertation avec les élus locaux et les habitants.

Pire, la rédaction fallacieuse de votre communiqué laisse entendre que les élus de Magnanville vous auraient donné leur accord alors qu'il n'en est rien.

D'abord, et vous le savez, parce que c'est une décision d'Etat à laquelle les élus locaux ne peuvent s'opposer.

Mais surtout, les effets de votre décision ne peuvent se limiter à la construction technique d'un bâtiment, mais doivent intégrer les impacts de toute nature sur l'environnement d'un tel centre de rétention : intégration paysagère, incidences sur la valorisation des habitations alentours, organisation des transports et des déplacements de ceux qui viennent visiter les détenus, sécurité du voisinage, ...

Les effets de votre décision sont nombreux et, en l'absence de concertation, aucune étude sérieuse des impacts n'a pu être réalisée.

Comme à Bernes, Crisenoy, et Noiseau, vous vous êtes fait une spécialité de ne jamais concerter ceux qui auront à vivre en proximité d'un bâtiment qui n'a rien d'anodin et qui, eux, ne sont pas des habitués des beaux quartiers, et je suis sûr que vous voyez à qui je pense Monsieur le Ministre.

Les élus locaux de toutes sortes ont le sens de l'intérêt général, mais ils ont aussi celui de défendre les habitants qui leur ont confié les clefs de leur ville.

Cessez de vous abriter derrière leur sens de l'intérêt général pour ne pas prendre vos responsabilités : vous avez pris une décision, assumez-la en organisant, sans délai, une concertation avec ceux qui seront impactés !

Je me tiens à votre disposition pour évoquer plus en détail avec vous cette question.

Veillez recevoir, Monsieur le Garde des Sceaux, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



**Michel VIALAY**  
*Député des Yvelines*